



Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20251215-DEC-2025-150-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025

Publication : 18/12/2025

Le 15 décembre 2025

DEC-2025-150

PTO / Centre commande publique / SP

DÉCISION

VU la délibération du Conseil Municipal (n° 2020.03.05) en date du 10 juillet 2020, reçue à la Préfecture de la Gironde le 10 juillet 2020, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment celle de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU l'arrêté du Maire (n° PERM-2025-156) en date du 2 juillet 2025, reçu à la Préfecture de la Gironde le 2 juillet 2025, portant délégation de fonction à M. Pierre CHAMOULEAU, septième adjoint au Maire, délégué à l'administration générale, à la citoyenneté et à la commande publique,

CONSIDERANT que la Ville de Bruges a décidé de lancer une consultation de travaux pour la réhabilitation d'un ouvrage existant en vue de la création d'un hôtel de la police municipale, situé 87 avenue Charles de Gaulle, Bruges (33520),

CONSIDERANT la mise en concurrence d'entreprises effectuée sur la base d'un Dossier de Consultation des Entreprises, après accomplissement des formalités de publicité, selon une procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1^o du Code de la commande publique) en vue de l'attribution des marchés de travaux ci-dessous correspondants à l'allotissement de la consultation :

Lot	Désignation
Lot 1	Démolition – Curage - Gros œuvre - Etanchéité
Lot 2	Charpente – Couverture
Lot 3	Ravalement de façades
Lot 4	Menuiseries extérieures
Lot 5	Menuiseries intérieures
Lot 6	Plâtrerie - Isolation
Lot 7	Revêtements de sols durs et sols souples
Lot 8	Peinture - Nettoyage
Lot 9	Électricité CFO CFA
Lot 10	Chauffage – Ventilation - Plomberie

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 22/09/2025 au BOAMP et le DCE mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation ;

CONSIDERANT que 175 dossiers de consultation ont été téléchargés (tous lots confondus), et que 43 plis ont été reçus dans les délais (date limite de remise des offres au 20 octobre 2025 à 12h00),



Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20251215-DEC-2025-150-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025

Publication : 18/12/2025

VU le rapport d'analyse des offres désignant l'offre économiquement la plus avantageuse pour chaque lot,

Le Maire DECIDE :

- **D'attribuer et signer** le marché des travaux pour chaque lot de la réhabilitation d'un ouvrage existant en vue de la création d'un hôtel de la police municipale à l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse ; le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de neuf mois dont un mois de préparation de chantier :

Lot	Nom	Candidat	Adresse	Ville	SIRET
1	Cobalto	Individuel	1 rue Marc Gauthier	Villenave d'Ornon	90009415200031
2	Société Générale de Couverture	Individuel	7 impasse Franklin	Bassens	34430856400030
3	Cobalto	Individuel	1 rue Marc Gauthier	Villenave d'Ornon	90009415200031
4	Bourneuf	Individuel	1 rue Jules Hardouin Mansart	Parigné L'Evêque	33394102900030
5	MCE Perchalec	Individuel	11 rue J.F. de la Pérouse	Blanquefort	41089508000027
6	Générale Bordelaise de Construction	Individuel	12 chemin de Lou Tribail	Cestas	79253994200039
7	Cabannes / JML	Groupement	7 avenue Léon Jouhaux	Langon	38811047000019
8	LTB Aquitaine	Individuel	4 rue Galeben	Mios	44010434700032
9	AECF	Individuel	1 rue Marc Gauthier	Villenave d'Ornon	45111315300048
10	Union Frigorifique d'Aquitaine	Individuel	6 avenue des Mondaults	Floirac	31837917900027

- **De payer** à réception d'une facture, la somme globale forfaitaire, pour chacun des lots ci-dessous, de :

Lot	Nom	Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
1	Cobalto	63 500,00	12 700,00	76 200,00
2	Société Générale de Couverture	87 828,43	17 565,69	105 394,12
3	Cobalto	39 500,00	7 900,00	47 400,00
4	Bourneuf	75 617,57	15 123,51	90 741,08



Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20251215-DEC-2025-150-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025

Publication : 18/12/2025

5	MCE Perchalec	83 000,00	16 600,00	99 600,00
6	Générale Bordelaise de Construction	53 142,35	10 628,47	63 770,82
7	Cabannes / JML	14 000,00	2 800,00	16 800,00
8	LTB Aquitaine	17 762,50	3 552,50	21 315,00
9	AECF	71 000,00	14 200,00	85 200,00
10	Union Frigorifique d'Aquitaine	49 743,04	9 948,61	59 691,65

Les dépenses sont inscrites sur le budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des décisions.



Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,

Pierre CHAMOULEAU